



ALPINE CANADA ALPIN

Alpine Canada Alpin (ACA)



Manipulation des points de course POLITIQUE

Adoptée par le Comité national des officiels d'ACA – 2009

Tout compétiteur, officiel ou entraîneur canadien clairement impliqué dans un processus artificiel touchant le calcul des pénalités ou des points, encourageant ou donnant des instructions aux compétiteurs de terminer de façon à influencer les résultats, pourra, sur recommandation du Délégué technique et/ou du Jury être soumis à une sanction qui peut inclure une disqualification (DSQ), le retrait des résultats et autres pénalités dont la suspension et l'absence de notation de la course.

De telles recommandations de sanctions seront révisées lors d'une audience disciplinaire présidée par des personnes nommées et issues de l'ACSH, ACA et le Comité national des officiels d'ACA.

La politique a été adoptée par le Comité national des officiels d'ACA et le Groupe de travail des DT d'ACA en septembre 2009 suite à 2 années de discussion et reçoit l'aval de l'Association canadienne des sports d'hiver (ACSH). Elle suit de près une politique similaire adoptée par la USSA.